



Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales



Photo Benoît CORNET

Le samedi 27 février 2010, Léon BERNIER de Vaux-Chavanne a été reçu par les autorités communales à l'occasion de son centième anniversaire



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • mars 2010 • N° **37**

Carrosserie
B/BASTIN

A LA CARROSSERIE BASTIN, un renseignement ne vous coûte rien
DEVIS GRATUIT
AGRÉÉ TOUTES ASSURANCES
VEHICULES de remplacement

Route de la Roche, 91



HOTTON (HAMPTAU) 084/46 61 04

DEPUIS 1960

Argos
oil

Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.

Aywaille : 04/384 41 83



**POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24**

**Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be**

CHAUFFAGE ET SANITAIRE

Installation - Dépannage
Installation solaire et gaz
Panneaux solaires

Samrée chauff

Samrée, 81 - 6982 La Roche

Tél. / Fax: 084/44 40 44

CLOSSEN
Michel & Francis

Michel: 0497/48 03 30 - Francis: 0496/92 56 93

MABEGRA s.a.



- BÉTON RENDU PAR MIXER
- BOIS
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION GROS-CALIBRE
- SPÉCIALISTE EN ÉGOUTTAGE (TUYAUX PVC - BÉTON) ET ASSAINISSEMENT (ÉPURATION INDIVIDUELLE)
- CITERNES À EAU EN BÉTON DE 700 L À 20.000 L
- STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLES
- HOURDIS - POUTRAINS

AUTRES SPÉCIALITÉS :

- HOURDIS
- BLOCS en béton, terre cuite et cellulaires
- PAVÉS EN BÉTON (klinkers)
- PLÂTRES

Rue de la Jonction, 20
8990 Hotton

Tél: 084/46 61 63

Fax: 084/46 75 87

E-mail: contact@mabegra.com

Website: www.mabegra.com



Denis Derouaux
Parcs et Jardins
BRILLIERNEUX

0498 160 229

- Créations et entretien de jardins
- Elagages
- Aménagements pelouses
- Petits terrassements

Entreprise de Clôtures
Neuville sprl

POSE DE CLÔTURES
EN TOUS GENRES



Clôtures bois, résidentielles,
chevaux...

Nombreuses
références
dans la région

Xhout-si-Plout, 13 - Manhay

WWW.CLOTURESNEUVILLE.BE

tél.
**086/
45 57 17**

GSM
**0475/
39 21 87**

SOMMAIRE

3 Editorial

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

7 Informations générales

- Travail d'étudiant pendant les vacances
- Modification d'horaire au service de l'urbanisme
- Du nouveau au sujet des primes de la Région Wallonne
- Service de la Métrologie
- Réception annuelle communale
- Je cours pour ma forme : un beau succès
- Age tendre, la tournée des idoles
- Quoi de neuf dans nos écoles?
- Exposition Ebullitions
- Exposition des œuvres de Monique Layon
- Integra plus
- Recharger la carte pour votre compteur à budget
- Une autre formation à l'Espace Citoyen Informatique
- Nouvelles du tennis club de Manhay
- Le bibliobus modifie son horaire
- Divagation des chiens
- Une action des "amis de la Clairière" d'Arlon

15 A retenir

- Accueil temps libre 2010
- La sève monte...Vert Pomme s'active
- Vos déchets
- Communes et rivières propres
- Un geste pour la planète
- Eradication de la berce du caucase
- Déclarations de contributions
- DG Pers. Handicapées : numéro vert

16 Carnet civil

- Un centenaire dans notre commune

17 L'hélicoptère de Bra...

20 Syndicat d'Initiative

- Fête de la musique
- A Chlorophylle

Heures d'ouverture de la maison communale

DU LUNDI AU JEUDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

LE VENDREDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

ATTENTION

(LE SERVICE URBANISME EST FERME LES APRES-MIDI LE MERCREDI, LE JEUDI ET LE VENDREDI)

LE SAMEDI

- service population : de 9h30 à 12h30 - tous les samedis.

- service urbanisme : de 9h30 à 12h30 le 1er samedi du mois uniquement

EDITORIAL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La crise économique qui a frappé bon nombre d'entreprises et de particuliers en 2009 a laissé et continue à laisser des traces qu'il sera difficile de faire disparaître.

Néanmoins, au niveau des réalisations dans notre commune, nous pouvons épingleur pour 2009 :

- o La construction de bâtiments annexes aux implantations scolaires de Harre et Malempré
- o La réouverture de l'implantation scolaire d'Odeigne
- o La réfection de la cour de récréation de l'implantation scolaire de Dochamps ainsi que l'aménagement de nouveaux sanitaires
- o D'importants travaux d'entretien de voiries sur plus de 25 Kms
- o La réfection de plusieurs voiries sur Vaux-Chavanne
- o La fin des travaux de renouvellement de la distribution d'eau à Grandménil et Lafosse
- o La restauration du mur du cimetière à Dochamps

Le vendredi 05 mars dernier, après plusieurs années de travaux, le bâtiment rénové de la gare du vicinal à Manhay a enfin été inauguré en présence du Ministre LUTGEN.

C'est dans cette infrastructure que sont installés : la bibliothèque communale, la halte-garderie, l'espace citoyen informatique. Une salle de réunion polyvalente est également accessible au second étage.

2010 verra aussi, je l'espère, l'aboutissement de plusieurs dossiers de travaux assez conséquents, tels que :

- o L'entretien des voiries intérieures et extérieures ainsi que le remplacement de la distribution d'eau à Malempré
- o La réparation de diverses voiries abîmées par le gel
- o L'aménagement de plusieurs voiries agricoles
- o La création de 6 logements sociaux dans les anciens presbytères de Dochamps et d'Odeigne
- o L'aménagement de locaux pour le CPAS dans l'actuel garage du service voirie, qui va s'installer à Vaux-Chavanne dans les anciens halls Cornet.
- o Le remplacement de la toiture de la salle de l'entente de Manhay
- o Des aménagements de sécurité à Dochamps et La Fange
- o L'aménagement de locaux dans l'ancienne école de Deux-Rys
- o La mise en œuvre de ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concertée)

Je ne voudrais pas terminer cet édito, sans réitérer tous mes vœux de bonne santé à Monsieur Léon BERNIER de Vaux-Chavanne, ancien secrétaire communal, qui vient de fêter son centième anniversaire ce 14 février 2010

Bien à vous,

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2009

Taxes et redevances pour l'exercice 2010

Le Conseil approuve le règlement des taxes et redevances pour l'année 2010. Ces derniers peuvent être obtenus sur simple demande au service des taxes.

Règlement communal sur la gestion des déchets

Le Conseil approuve le règlement 2010 sur la gestion des déchets.
Ce règlement peut être obtenu sur simple demande au service de l'environnement.

Modification budgétaire n° 2 du CPAS

Le Conseil approuve la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2009 du CPAS dont le résultat se présente comme suit :

a) Service ordinaire

Recettes	Dépenses	Solde
735.006,18	735.006,18	0,00

b) Service Extraordinaire

Recettes	Dépenses	Solde
8.298,82	8.298,82	0,00

Modification budgétaire n° 3 Service ordinaire et Service extraordinaire de la Commune.

Le Conseil approuve la modification budgétaire communale n° 3 de l'exercice 2009 dont le résultat se présente comme suit :

a) Service ordinaire

Recettes	Dépenses	Solde
6.989.405,43	6.146.428,16	842.977,27

b) Service Extraordinaire

Recettes	Dépenses	Solde
4.190.775,16	4.004.682,06	186.093,10

Motion en faveur des agriculteurs producteurs laitiers

Considérant que la Commune de MANHAY compte sur son territoire cinquante-trois exploitations agricoles (dont la grande majorité concerne des exploitations laitières), le Conseil décide de voter une motion en faveur des agriculteurs producteurs laitiers.

Dossier des travaux de création de 2 logements sociaux à l'ancien presbytère communal de Dochamp – Ancrage communal

Le Conseil approuve : le cahier spécial des charges du marché ayant pour

objet "Création de deux logements dans un immeuble à Dochamp.", ainsi que le montant estimé à 139.293,55 € hors TVA

Cette dépense sera financée avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2009.

Dossier des travaux de création de 4 logements sociaux à l'ancien presbytère communal d'Odeigne – Ancrage communal

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges du marché ayant pour objet "Restructuration de l'ancien presbytère d'Odeigne en 4 logements

sociaux". Le montant est estimé à 328.645,01 € hors TVA.

Cette dépense sera financée avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2009.

Election d'un nouveau membre au Conseil de l'Action Sociale

Le Président communique à l'assemblée que le Collège provincial a déclaré, par arrêté du 22 octobre 2009, Mr. Joseph RENAVILLE élu membre du Conseil de l'Action Sociale de Manhay.

Menuiserie-Ebénisterie-Sculpteur
Restauration de meubles



Johan DEVAHIVE

17, rue des Clairetchamps, Clerheid
6997 Erezée

Tél./Fax 086/40 19 44
Gsm 0478/81 13 97
www.johan-devahive.net



sa BDH - Barthélemy

DEMOITIE

6960 HARRE - 086/43 37 24

TOITURE - **CHAUFFAGE** - SANITAIRE

« Le meilleur des services au juste prix »

TOITURE :	CHAUFFAGE :	SANITAIRE :
- Ardoise naturelle	- Panneaux solaires	- Récupération eaux de pluie
- Plâtes-formes	- Pompes à chaleur	- Plomberie
- Isolation de greniers	- Chaudières à condensation	- Aménagement de S. de B.
- Bardage de pignons	- Installations et entretien	

Collaboration étroite avec les audits énergétiques.

www.demoitie-barthelemy.be e.mail: barthelemy.demoitie@skynet.be

DESTREE-BORLON
PRODUITS PETROLIERS - MAZOUT



TOTAL

Melreux - 084 46 66 48

Hotton - 086 47 71 21



Garage LATOUR

réparation toutes marques
spécialiste RENAULT

Philippe LATOUR

route de Liège 74
6960 MANHAY

0475 61 42 18

SPRL GASPAR CONSTRUCTION



Olivier
Gaspar

Tél. +32 (0)80 31 81 72
Gsm +32 (0)496 47 28 49
Fax +32 (0)80 31 84 20

Rue Herdavoye, 1
4990 Lierneux

TVA BE 0464 796 086

mail: gaspar-construction@belgacom.net

MAÇONNERIE DE LA PIERRE
TRANSFORMATION - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

MAISON

monfort

vosre
ASSURANCE
CONFORT



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM

Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
monfortsa@skynet.be - www.monfort.be

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

Spécialités châssis - Porte en chêne
Placards en chêne massif

Rue de la Stotte, 3 - GRANDMENIL - Tél. 086/45.56.52

Enregistrement 11.20.10

- Châssis Bois - PVC - Alu.
- Escaliers
- Volets
- Placards

Menuiserie-Ebénisterie
Etienne Pirson

- Aménagement intérieur du bâtiment
- Agréé portes coupe-feu



Route d'Erezée, 52
6960 GRANDMENIL

Tél./Fax : 086 45 50 50
Gsm : 0476 70 30 87

E-mail : etiennepirson@hotmail.com

Modification du règlement communal octroyant une prime communale pour l'installation d'un système visant l'utilisation et/ou à économiser les énergies traditionnelles

Revu le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'installation d'un système visant l'utilisation et/ou à économiser les énergies traditionnelles arrêté par le Conseil communal en date du 13/11/2008 ;

Attendu que ce règlement stipulait que la subvention communale est octroyée uniquement pour les installations ayant reçu la preuve de promesse d'octroi d'une prime de la Région Wallonne ;

Attendu que la Région Wallonne n'octroie plus de prime à l'installation de panneaux photovoltaïques,

Vu la volonté de notre assemblée de continuer à soutenir le placement de ce type d'installation ;

Le Conseil décide d'adapter le règlement communal du 13/11/2008 précité.

Règlement communal remboursement fréquentation parc à conteneurs – Modification

Le Conseil modifie comme suit le règlement relatif au remboursement pour la fréquentation du parc à conteneurs :

Article 1 :

- une somme de 16 € pourra être remboursée aux personnes isolées.
- une somme de 28 € pourra être remboursée aux ménages composés de 2 à 4 personnes.
- une somme de 33 € pourra être remboursée aux ménages comptant 5 personnes et plus.

Article 2 :

Pour prétendre à ce remboursement, le demandeur devra remplir les conditions suivantes:

1/ s'être acquitté, dans le délai imparti, du paiement de la taxe sur l'enlèvement des immondices pour l'année de référence.

2/ rentrer à l'Administration commu-

nale, avant le 31 décembre de l'année de référence, une carte de fidélité dûment remplie et estampillée 12 fois par le préposé au parc à conteneurs.

3/ pour bénéficier du cachet de l'estampille au parc à conteneurs, les dépôts devront être équivalents à 120 L ou dm³ au moins lors de chaque passage. La carte de fréquentation dûment complétée (adresse complète) ne pourra être estampillée plus de 3 fois par mois.

Article 3 : Les cartes de fidélité seront délivrées à l'Administration communale et au parc à conteneurs.

Article 4 : Il ne pourra être rentré qu'une seule carte par ménage par année.

Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 01/01/2010 et abroge le précédent règlement en la matière arrêté par notre assemblée du 13/11/2007.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2009 - COMMUNE / C.P.A.S.

Rapport de la Présidente du C.P.A.S. sur les économies d'échelle et les synergies – Discussion sur l'évolution du dossier "Travaux d'aménagement d'un bâtiment administratif pour le C.P.A.S"

La Présidente du C.P.A.S., Mme Mottet, fait rapport sur les synergies Commune / C.P.A.S..

Les synergies habituelles sont les suivantes :

- L'utilisation en commun des locaux et du matériel tel que photocopieuses, relieuse, timbreuse, etc ...
- L'espace emploi.
- Le service des repas à domicile qui

a été par la force des choses complètement modifié en début d'année, et qui fournit les repas pour les enfants de la M.C.A.E.

- La prise en charge d'1/4 du salaire de l'assistante maternelle pour les écoles.
- La collaboration au niveau des plaines de vacances, par la mise en place d'une plaine spécialement prévue pour l'accueil des enfants handicapés et le partage des coûts inhérents à celle-ci.
- Les nombreux services rendus par les ouvriers communaux tant sur le plan technique que logistique.
- Le service de covoiturage.
- Les ventes de bois, locations de

chasse.

- La Mise à disposition du logement d'urgence.

En ce qui concerne les nouvelles synergies, il y a bien entendu :

- la mise à disposition par la Commune d'un local à l'ancienne gare vicinale pour l'espace citoyen informatique du C.P.A.S.
- la mise à disposition du terrain pour le jardin social.
- Enfin, la synergie la plus importante actuellement concerne l'aménagement de locaux administratifs pour le C.P.A.S. dans le bâtiment communal joignant la Maison communale

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2009

Dossier des travaux d'aménagement de bureau pour le C.P.A.S.

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant du marché "Travaux d'aménagement d'un bâtiment communal pour le CPAS", dont l'estimation s'élève à 665.449,19 €, 21% TVA comprise.

SÉANCE DU 27 JANVIER 2010

Démission de la Conseillère communale Melle Virginie PETITJEAN

Vu la lettre du 14/12/2009 de Melle Virginie PETITJEAN de Vaux-Chavanne présentant sa démission de ses fonctions de Conseillère communale de Manhay pour des raisons personnelles (déménagement vers une autre commune);

A l'unanimité, accepte la démission de Melle Virginie PETITJEAN de sa fonction de Conseillère communale à la date du 15/12/2009.

Installation du Conseiller communal Mr. Cyrille LAMBOTTE

Après avoir vérifié que rien ne s'oppose à la validation de ses pouvoirs, le Conseil procède à l'installation de Mr Cyrille LAMBOTTE en tant que conseiller communal, en remplacement de Melle Virginie PETITJEAN. Mr LAMBOTTE prête le serment prévu et déclare s'apparenter au "Parti socialiste".

Le tableau de préséance est ensuite modifié suite à cette installation.

Convention Commune de Manhay / Intégra +

Le conseil décide :

1/ de s'associer avec l'Asbl. Intégra + de Barvaux afin de mener en collaboration avec elle des actions diverses visant l'insertion socio-professionnelle soit de personnes sans emploi, chômeurs indemnisés ou non, bénéficiaires de Revenu d'Intégration, soit de personnes sans statut ou de travailleurs en situation précaire.

2/ de conclure avec cette Asbl. la convention proposée prévoyant notamment une contribution financière annuelle de 1 par habitant.

Devis ajouts foyers d'éclairage public

Le Conseil approuve les 4 devis d'Interlux d'un montant de 412.53 T.V.A.C chacun, concernant l'ajout de foyers d'éclairage public aux endroits suivants:

1/ au carrefour des rues du Tracé,

Chapelle Lemaître et Col de Lamormenil

2/ à Vaux-Chavanne, au carrefour des rues Haut-Vâ et Vieille Voie

3/ à Malempré, Rue du Fonteni n° 25, 4/ à Harre, La Fange n° 63.

Motion sur le financement des Services Incendie

A la demande de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, le Conseil décide d'adopter une motion demandant au Gouvernement Fédéral de financer sans délai le début de la réforme des Services d'Incendie.

Don aux sinistrés de Haïti

Considérant qu'il convient de participer concrètement à l'effort de soutien aux milliers de sinistrés haïtiens; Le Conseil décide de verser une somme de 1.500 € au compte n° 000-0000060-60 de l'organisation Asbl. "Médecins sans Frontières", Dupréstraat, 94, 1090 Bruxelles.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TRAVAIL D'ÉTUDIANT PENDANT LES VACANCES

Comme chaque année la commune engagera des étudiants pour effectuer des travaux durant les vacances d'été.

La date limite pour rentrer votre candidature écrite auprès du Collège communal est **le 15 mai 2010**.

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à envoyer votre demande, car seules les premières inscriptions seront retenues et **aucune demande ne sera plus prise en compte après cette date**.

MODIFICATION D'HORAIRE AU SERVICE DE L'URBANISME

A partir du 1er avril 2010 le service Urbanisme - Environnement - Cadastre sera accessible au public :

- les lundis et mardis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- Les mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 uniquement
- Le 1er samedi du mois de 9h30 à 12h30.

Les incessantes modifications des législations du CWATUP et du Code de l'Environnement nécessitent de la part des agents affectés à ces matières, un aménagement de l'horaire d'accessibilité au public, de manière à leur permettre d'offrir à la population un service performant et de qualité constituant une garantie de traitement efficace des dossiers.

Merci pour votre compréhension.

DU NOUVEAU AU SUJET DES PRIMES DE LA RÉGION WALLONNE

- La prime pour les panneaux photovoltaïques a été supprimée en date du 06/10/2009. Elle pourra encore être octroyée en 2010, pour autant que la notification de la CWaPE ait lieu avant le 28/02/2010 et qu'un acompte (prouvé par un extrait bancaire) ait été versé à l'installateur avant le 06/10/2009 ou qu'un prêt vert ait été contracté en vue d'un investissement photovoltaïque avant le 06/10/2009 (date du contrat faisant foi).

Par contre, vous pouvez toujours bénéficier des certificats verts pour la

production d'électricité « verte ».

Votre compteur continue à tourner à l'envers (à réinjecter le surplus d'électricité photovoltaïque dans le réseau).

Vous bénéficiez de la réduction d'impôt pour les investissements économiseurs d'énergie. Pour les dépenses payées en 2009 et 2010, elle est de 40% avec un plafond, pour l'énergie solaire, de 3.600 EUR par an et par habitation. Pour les habitations occupées depuis au moins 5 ans et si le montant de la réduction excède ce pla-

fond, il est permis de reporter cet excédent sur 3 années fiscales. Veuillez consulter la brochure téléchargeable sur le site SPF finances « dépenses faites en vue d'économiser l'énergie-prêt vert – revenus 2010 (exercice d'imposition 2011) ».

Un exemple : vous placez des panneaux photovoltaïque pour une somme de 25000€, vous récupérez 3600€ (la première année) + 3600€ (la deuxième année) + 2800€ (la dernière année) = 40% de 25000€.

- La commune octroie une prime de 400€ pour une installation visant à économiser les énergies traditionnelles. Cette prime unique forfaitaire par immeuble est octroyée pour l'installation d'un système de panneaux solaire photovoltaïques ou de panneaux solaire thermiques (eau chaude) ou de chauffage géothermique ou de pompe à chaleur.
- L'octroi du prêt Tremplin sera supprimé à partir du 1er mars 2010.

Nouveauté : Le prêt tremplin, le prêt hypothécaire social et les chèques logement sont regroupés en un seul prêt : **le prêt Habitat pour tous HT.**

Il est divisé en 3 modules différents :

- Module 1 : module de base dit HT. Il remplace le prêt tremplin, c'est une ristourne de 0.25%/mois pendant une période de 8 ans et un taux d'intérêt avantageux garanti pendant 30 ans (le taux varie de 3.75 à 5.50% en fonction des revenus).
- Module 2 : pression foncière **HT*** : 42 communes où le prix moyen des habitations est supérieur de 35% à la moyenne wallonne.
- Module 3 : habitat à revitaliser **HT^{vert}** : 30 communes où l'état du logement est relativement mauvais.

Seul le Module 1 concerne la commune de Manhay.

Le prêt vert à un taux de 0%, accordé par la SWCS (Société Wallonne du Crédit Social), pour les investissements économiseurs d'énergie est toujours d'actualité, il dépend toujours des revenus.

Toutes les autres primes sont maintenues jusqu'au 1 mai 2010. Pour cette date, de nouveaux critères d'attribution seront déterminés.

Pour tous renseignements complémentaires sur les primes, vous pouvez contacter Olivier Fagnant les lundis et les mardis au 086/21.99.65, au 0474/88.57.51 ou par mail à l'adresse olivier.fagnant@manhay.org.

AVIS DU SERVICE DE LA MÉTROLOGIE DU SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Depuis le 1er janvier 2010 le contrôle des balances dans le circuit commercial sera partiellement confié à des organismes d'inspection privés.

Les mesures dans le circuit économique doivent être effectuées à l'aide d'instruments de mesure vérifiés. Les instruments doivent subir une vérification primitive et ensuite une vérification périodique.

Les essais des instruments de mesure en rapport avec la vérification périodique sont confiés à des organismes privés qui ont une mission technique.

Le service de la Métrologie limitera dorénavant son rôle à la surveillance des activités des organismes privés, à des contrôles ponctuels sur le terrain et à

d'éventuelles mesures répressives.

Quelles sont les nouvelles obligations pour l'utilisateur d'instruments de pesage?

Il devra lui-même demander la vérification périodique de ses instruments (tous les 4 ans) auprès d'un organisme d'inspection agréé de son choix (voir adresses sur le site du SPF Economie indiqué ci-après). Pour les balances ordinaires d'une portée inférieure à 30 kg, il pourra éventuellement être fait appel au Service de la Métrologie.

Les agents du Service de la Métrologie peuvent toujours, comme par le passé, dresser des procès-verbaux constatant une infraction aux dispositions légales. De lourdes amendes sont également

prévues à l'encontre de celui qui détient ou emploie des instruments de mesure manifestement inexacts. Ces derniers pourront même être saisis s'il y a lieu.

Contacts et renseignements :

SPF Economie
Bureau régional de Namur
Rue Lucien Namèche 14 – 5000
NAMUR
Tél. 081/25.14.50
Fax : 081/25.14.59
Email Metrology.Namur@economie.fgov.be

Liens
http://economie.fgov.be/fr/entreprises/reglementation_de_marche/Metrologie/metrologie_legale/index.jsp

RÉCEPTION ANNUELLE COMMUNALE



Le vendredi 29 janvier, la salle de l'Entente de Manhay accueillait la traditionnelle réception communale.

Après avoir présenté ses vœux à l'assemblée, le Bourgmestre a tenu à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin participent à la vie de la commune. Il a établi un bilan de la vie communale 2009 et présenté les projets pour 2010.

Au cours de cette soirée, Monsieur Christian JOB a été mis à l'honneur en raison de sa mise à la retraite en 2009, après une carrière de 42 ans en tant qu'instituteur à l'école de Grandménil.

Voici quelques extraits du discours qu'il a prononcé à cette occasion : *"J'ai vu défiler plus de 600 élèves qui m'ont laissé de nombreux souvenirs tant j'ai pu les apprécier. J'ai traversé l'évolution de l'enseignement et ses innovations. -L'enseignement frontal qui a muté vers un enseignement où l'enfant devenait acteur. -La mathématique moderne qui s'est effilochée en quelques années. - La grammaire textuelle. -Les socles de compétences qui nous indiquaient la manière d'enseigner. -Et enfin le programme pas toujours très lisible qui n'a pas su structurer les matières pour que chacun puisse s'y retrouver. (...) Le métier d'enseignant est certes l'un des plus beaux, mais sans doute l'un des plus exigeants. L'enseignant n'a de raison d'être que s'il se laisse guider par sa passion qui est le moteur essentiel à la performance et à la remise en question permanente."*

JE COURS POUR MA FORME : UN BEAU SUCCÈS

Afin de répondre à de nombreuses demandes, la commune, en collaboration avec l'ASBL « Sports et Santé » a organisé à l'automne 2009, un programme d'entraînement pour apprendre ou réapprendre à courir.

Ce programme fut encadré par deux moniteurs (C. Minet et M. Bernier), que nous tenons à remercier pour leurs compétences et leur disponibilité.



Au vu des commentaires, les principaux objectifs du programme, à savoir : santé et convivialité, furent largement atteints.

Je voudrais également, féliciter les participants pour la bonne humeur et la volonté affichées durant ces 12 semaines.

Merci à la Direction de l'Athénée Royale de Manhay-Vielsalm qui nous a permis d'utiliser la piste d'athlétisme.

B. Lesenfans.

AGE TENDRE, LA TOURNÉE DES IDOLES

Le 23 janvier dernier, la commune avait organisé une sortie au Wex à Marche-en-Famenne, pour le spectacle « Age tendre, la tournée des Idoles »

Les déplacements pour les deux séances (14h00 et 20h30) ont été effectués par le proxibus (merci à Claudy pour son accueil).

C'était l'occasion pour certains de découvrir, pour d'autres de redécouvrir les Idoles des années 80.

Ambiance et convivialité furent de mise lors de cette sortie appréciée.

Rendez-vous en 2011.

Rendez-vous en 2011.

B. Lesenfans.



Une partie du groupe de l'après-midi, juste avant le départ de Manhay



Les artistes présents au WEX

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES?

Une future astronaute en visite dans nos écoles



Mademoiselle Judith Biernaux (ancienne élève de l'école de Malempré) a suivi un stage d'astronaute aux Etats-Unis. Elle a vécu le même entraînement que Franck Dewinne.

Son souhait : marcher sur les traces de nos illustres astronautes.

C'est donc avec beaucoup de curiosité que nos élèves ont accueilli Mademoiselle Judith.

En équipement de la NASA, elle a expliqué les réalités de ce métier et a exposé l'importance de la conquête spatiale. Nos élèves ont pu partager l'enthousiasme de notre apprentie astronaute. Du rêve plein la tête pour nos petites têtes blondes.

Un grand merci à Judith pour ce témoignage documenté et enthousiaste.



Classe Action Nature à l'école de Malempré



Du 03 février au 05 février, l'école primaire de Malempré a eu la chance d'accueillir un célèbre physicien anglais, le professeur Davidson.

Ensemble, ils ont testé un nouveau bio-carburant qui a permis le décollage de fusées. D'autres expériences sur l'air, l'eau et la lumière leur ont permis de découvrir le monde des sciences. Encore une belle aventure.

Pendant ce temps, les maternelles ont fait la connaissance de Robin des Bois. Celui-ci a raconté son histoire et a emmené les petits dans son univers.



Des fruits à l'école



(Oster)

La Région wallonne vient d'élaborer un projet « Fruits et légumes à l'école ». Ce programme doit permettre aux élèves de

consommer, gratuitement, des fruits de saison.

Notre école a rentré un dossier pour participer à ce projet. Celui-ci a été accepté. Nous avons donc reçu un subside pour l'achat de fruits.



(Grand-ménil)

Les enfants recevront, une fois par semaine, un fruit de saison.

Ce programme sera complété par des

actions concrètes visant à promouvoir une alimentation saine et équilibrée.

Témoignage de Monsieur Doster : « Fruits délicieux et goûteux, aucun adjectif n'est assez fort pour décrire le plaisir ressenti par les enfants lors de la dégustation des pommes et des fruits. »

Des activités de découverte

Soucieux de répondre au mieux aux missions prioritaires de l'enseignement, nos enseignants préparent les classes de dépaysement ou les activités extérieures.

Pour nos grands de 6^e, les classes de neige au cœur des Alpes. Une semaine de ski, de rencontres, d'apprentissages. Pour les autres élèves, il s'agira de vivre comme des Indiens ou encore de vivre comme au Moyen Age ou de pratiquer l'équitation ou encore d'être de petits expérimentateurs et faire voler une fusée.

D'autres apprendront à connaître notre habitat puis construiront des cabanes vivantes

Que de richesses, d'apprentissages, de rencontres.

Le mot du directeur

Que de mouvements dans nos écoles ! Au cours de ce mois de mars, les projets fleurissent dans chaque implantation. Nous rentrons pleinement dans le décret « Ecole de la réussite ».

En effet, par ces activités, nous voulons assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation et promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des enfants. Grâce à ces initiatives, nous pourrions articuler théorie et pratique et permettre la construction de concepts à partir de la pratique.

Pour atteindre ces objectifs, les enseignants s'investissent pleinement avec enthousiasme et professionnalisme. Un grand merci pour ce travail supplémentaire.

Dans un autre domaine, je souhaite beaucoup de réussite au nouveau Comité de Parents de l'école de Grandménil.

Yves BODSON.

exposition

7 Ébullitions

créateurs BD de la province de Luxembourg

Alain BAUDSON, DIDOT, LA HESSE & FRÉMOK,
Pierre-Emmanuel PAULIS, Jean-Claude SERVAIS,
STEDO, Etienne WILLEM.

Avec cette **exposition itinérante** mettant la bande dessinée à l'honneur, la **Province de Luxembourg** et son **Service provincial de la Diffusion et de l'Animation culturelles** s'attachent à promouvoir **7 bédéistes ayant une attache en province de Luxembourg**.

Cette exposition a été présentée au **Palais abbatial de Saint-Hubert du 18 juillet au 13 septembre 2009** et s'inscrit dans le cadre de l'année thématique de l'Office de Promotion du Tourisme.

Figure sans doute la plus connue, **Jean-Claude Servais** n'est pas pour autant le seul dessinateur bd en province de Luxembourg. A ses côtés, d'autres dessinateurs évoluent dans le monde du 9ème art.

Avec sa personnalité et son coup de crayon, chacun d'eux imagine et compose un univers qui lui est propre, y fait évoluer des personnages, raconte, couche sur papier et colore des histoires :

[Alain Baudson, Didot, La Hesse & Frémok, Pierre-Emmanuel Paulis, Stédo, Etienne Willem.](#)

Au programme : poésie, expérimentation, suspense, action et humour.

L'exposition invite à se plonger dans l'univers créatif propre à chacun de ces 7 créateurs bd à travers une sélection d'esquisses, de croquis, de préparatoires, de planches terminées...



De planches en planches, 7 parcours étonnants, 7 regards sur le 9ème art.

A voir à Manhay, dans les locaux de l'Ancienne Gare Vicinale, du 08 au 24 mai 2010

EXPOSITION DES ŒUVRES DE MONIQUE LAYON, À L'ANCIENNE GARE VICINALE, DU 05 AU 31 MARS

Née en 1941 à Bérismenil, Monique Layon est attirée très tôt par la peinture. Elle a suivi des cours au foyer culturel de Chênée, les cours privés de Madeleine Folville et a perfectionné son apprentissage à l'Académie des Beaux-Arts de Liège.

Ses œuvres se caractérisent par des couleurs flamboyantes, les intensités sont chaleureuses, l'abstrait prend le pas sur le figuratif.

Certaines créations sont inspirées des multiples voyages de l'artiste, dans le Colorado, le Canada,...



Les techniques qu'elle utilise sont diverses et en perpétuel renouvellement. Ses dernières œuvres mêlent peinture, collage et carton... A découvrir !

L'expo est ouverte les lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ainsi que le samedi matin de 10h30 à 12h30.



Depuis quelques années déjà, les CPAS des communes de Durbuy, Hotton, La Roche, Rendeux et Erezée en collaboration avec les CPAS des communes de Somme-Leuze, et Marche-en-Famenne investissent dans une politique volontariste en matière de développement local et d'emploi.

Née fin 2002, d'un partenariat fort entre des opérateurs sociaux et économiques du nord de la province de Luxembourg, l'Association INTEGRA PLUS propose gratuitement plusieurs services à la population.

En janvier 2010, le CPAS de Manhay a décidé de passer une convention avec INTEGRA PLUS. La commune de Manhay a généreusement accepté de soutenir financièrement cette initiative du CPAS.

Les services proposés sont :

- Un accueil, une écoute, une orientation vers une formation ou des études adaptées,
- Une aide et des activités pour reprendre confiance en soi,
- Un soutien à l'accès au permis de conduire théorique et pratique
- Un soutien à l'accès à des emplois en rapport avec les ressources et les besoins de la région,
- Un accompagnement à la création d'activités économiques et à l'installation comme indépendant,

L'équipe réalise ainsi chaque année près de 300 bilans socioprofessionnels ou bilans de compétences.

Il s'agit d'une méthode d'orientation adaptée, comprenant divers outils spécifiques, permettant à chacun de préciser son projet personnel (un métier, une formation, des études, une activité,...) et les étapes pour y parvenir.

Selon chaque personne, son profil, ses difficultés et ses besoins, il peut y avoir plusieurs types de réponses, des entretiens individuels croisés à des modules collectifs.

Depuis plusieurs années Intégra Plus développe également un service d'accompagnement à la création d'activités. L'objectif est de rencontrer des porteurs de projets particuliers à l'accompagnement d'un public féminin.

Ces actions privilégient la proximité, le contact de terrain, l'accompagnement individuel personnalisé, le partenariat, le travail en réseau, la participation citoyenne, la mise en œuvre collective de méthodologies et l'utilisation de nouvelles technologies pour fédérer des ressources et mettre en place de nouvelles stratégies mobilisatrices d'une zone rurale et au service de son développement

Intégra Plus est accessible gratuitement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 16 h 30 – Grand Rue 44 6940 Barvaux – 086/21.06.02 coordination@integra-plus



RECHARGER LA CARTE POUR VOTRE COMPTEUR À BUDGET

Depuis quelques temps vous avez la possibilité de recharger la carte de votre compteur à budget au moyen du téléphone installé dans le hall de la maison communale – Voie de la Libération 4 à MANHAY.

UNE AUTRE FORMATION À L'ESPACE CITOYEN INFORMATIQUE

Une formation **réservée aux demandeurs d'emploi et entièrement gratuite** est programmée en collaboration avec le COF (Centre d'Orientation et de Formation).

Cette formation aura lieu en **mai 2010** en matinée, **de 9h à 12h**.

Elle comporte trois modules :

- Module 1 : **du 03/05 au 05/05** sensibilisation à internet (8h)
- Module 2 : **du 06/05 au 11/05** utilisation des outils internet et word (16h)
- Module 3 : **du 12/05 au 25/05** approfondissement word et excel (24h)

Les conditions d'admission pour la formation gratuite sont :

- être demandeur d'emploi libre ou indemnisé
- bénéficier du revenu d'intégration

Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de vous inscrire dès que possible auprès d'Anne Mottet au 0498/261133.

NOUVELLES DU TENNIS CLUB DE MANHAY

Comme nos vedettes Kim et Justine, le club de tennis de Manhay connaît un nouvel élan...

En effet, grâce à l'aide de la commune, le club de tennis a pu renouveler ses terrains en les agrandissant et en posant un nouveau revêtement en gazon synthétique. Ceux-ci n'attendent donc que les beaux jours pour vous y accueillir.

L'accès est gratuit pour les moins de 18 ans et est accessible pour un montant de 50 euros par an, affiliation et assurance comprise.

Le club de tennis alignera encore cette année 9 équipes en interclubs dans différentes catégories, mais toujours

dans un esprit sportif et dans la bonne humeur qui symbolise notre club.

Cette année, nous organisons aussi des cours qui se dérouleront les mercredis après-midi d'avril à septembre et éventuellement le samedi matin.

Ceux-ci seront donnés par une monitrice diplômée qui a de l'expérience en la matière.

Les cours seront donnés par groupes de 4 participants maximum, mais des séances individuelles pourront aussi être organisées.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Stéphane Wilkin, président du club au 0494/784537.

LE BIBLIOBUS MODIFIE SON HORAIRE



A partir du 1er avril 2010,
le bibliobus s'arrêtera le **1er samedi du mois** :

de 10h00 à 13h00 à MANHAY

de 13h30 à 15h30 à HARRE

(au lieu du 3ème samedi de 10h00 à 12h00)

DIVAGATION DES CHIENS

Malgré les nombreux appels lancés aux propriétaires de chiens, via ce bulletin communal, nous sommes obligés de constater que la situation ne s'améliore pas et que de nombreux chiens divaguent encore dans la plupart des villages de la commune.

Afin de respecter l'environnement et la qualité de vie de tous, nous vous informons que les services de police, vont être très vigilants et que les infractions au règlement en la matière, seront constatées et suivies des sanctions prévues.

UNE ACTION DES "AMIS DE LA CLAIRIÈRE" D'ARLON

Entre le 24 mars et le 05 avril 2010 l'A.S.B.L. "Les Amis de la Clairière d'Arlon", association pour personnes handicapées, organise sa traditionnelle Opération des Œufs. Cette manifestation de solidarité consiste en une vente massive d'œufs de Pâques au prix de 0.70 € l'œuf et 4 € la boîte de 6.

Pour garantir le sérieux de cet appel à la générosité publique, chaque vendeur sera porteur d'un insigne et chaque œuf sera étiqueté et chaque responsable détiendra une copie de l'autorisation de la Députation Permanente de la Province de Luxembourg. Réservez leur bon accueil.

Electricité
Chauffage
Toiture
Ossature BOIS
Panneaux solaires
Sablage - rejointoyage
Cellules photovoltaïques
www.hardelec.be

HARDELEC
ENTREPRISE GENERALE
Samrée, 61 - 6982 LA ROCHE
Rue Haisse, 8 - 4670 MORTIER
Tél. 084/41.29.91
GSM: 0475/87.47.78

**Ets ANNET
Georges & Fils** sp.rl.
MENUISERIE GENERALE
Fabricant châssis PVC - Volets - Parquets
Agrégation Portes coupe feu
DEVIS & RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Rue des Alliés, 13 - 6960 MANHAY
Tél. : 086/45 51 79 - Fax : 086/45 57 52
Mob. : 0475/44 79 71

A RETENIR

ACCUEIL TEMPS LIBRE 2010

Pendant les congés scolaires, les accueils et les plaines de vacances s'adressent aux enfants de 2 ½ ans à 12 ans.

Plaines de vacances de printemps : du 06 au 09 avril 2010 - Inscriptions les 18,19 et 22 mars 2010.

Plaines de vacances d'été : du 05 au 30 juillet 2010 (congé le 21) - Inscriptions du 31 mai au 03 juin 2010

Les inscriptions se font à la journée pour la plaine de printemps à la semaine pour la plaine d'été.

La plaine est ouverte : du lundi au jeudi de 09h00 à 16h30 - le vendredi de 9h00 à 14h30

Tarif (Collations, potage à midi et boissons comprises) : 1er enfant : 5 €/jour - 2ème enfant : 4 €/jour
3ème enfant : 3 €/jour

Garderie : Gratuite de 8h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h00.

Payante de 7h00 à 8h30 et de 17h00 à 18h30

(sur demande au moment de l'inscription : 1er enfant : 0.50 €/heure - 2ème enfant : 0.40 €/heure
3ème enfant : 0.30 €/heure).

Inscriptions et renseignements : Mme PEETERS Odette – Coordinatrice ATL
0498/75.60.96 – 086/45.00.25 (de 8 à 16h00)

Accueil en périodes scolaires :

Un accueil est organisé dans toutes les écoles de la Commune de 7h30 à 8h30 et de 15h30 à 18h00
Sur demande dès 7h00 et jusque 18h30.

Accueil centralisé le mercredi pour toutes les écoles de 12h00 à 18h00 à l'école de Grandménil
Transport effectué par la Commune.

LA SÈVE MONTE...VERT POMME S'ACTIVE



Programme pour les prochains mois :

- 20 Mars** : Taille de jeunes fruitiers hautes tiges et basses tiges. Activité pratique destinée à réaliser les bons gestes chez soi.
- 17 Avril** : Atelier greffe. Achetez votre porte-greffe, réalisez et partez avec votre arbre greffé.
- 22 Mai** : Balade ornithologique au départ du verger. Apportez vos jumelles et venez à la découverte de chants d'oiseaux au printemps.
- 19 Juin** : Lutte biologique contre les indésirables du potager et du verger. Construction de nichoirs à insectes, oiseaux... et préparation à base de plantes utiles.

Les activités débutent à 9.30 et se terminent vers 12.30. Elles coûtent 3 euros par personne ou 10 euros par famille. Les groupes sont limités à 20 personnes et l'inscription est obligatoire au 0492/861518 ou par courriel à info@vert-pomme.be

P.S. : Avis aux habitants de Manhay : ceux qui souhaitent léguer des outils de jardins (pour adultes et enfants) qui dorment dans leur garage, grange, étable ou grenier peuvent contacter l'ASBL Vert pomme, nous nous ferons un plaisir d'aller les chercher.

Le 15 mai, un chantier de gestion est organisé en collaboration avec le projet Life. Venez participer à la restauration de notre écosystème fagnard.



VOS DÉCHETS N'ONT PAS ÉTÉ RAMASSÉS ?

Pour les déchets qui n'ont pas été ramassés alors que le sac/conteneur était placé en bordure de voirie pour 7h du matin, veuillez prendre contact avec Madame ANSION ou Monsieur ADAM au **063/42.00.32 entre 13h et 17h**

COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES



Le **samedi 27 mars 2010**, rejoignez-nous pour le nettoyage annuel du bord des routes et des berges de notre commune.

Renseignements et inscriptions : Stéphanie HOHEISER
Service environnement - Tel : 086/45.03.19
E-mail : shoheiser@manhay.org

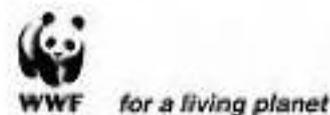
UN GESTE POUR LA PLANÈTE



Le **samedi 27 mars 2010**, Earth Hour sera organisée pour la deuxième fois en Belgique à l'initiative du WWF.

Ce jour là, plus d'un milliard de personnes dans le monde répètera le geste symbolique qui marque l'évènement en **éteignant les lumières entre 20h30 et 21h30**.

Un geste fort par lequel le WWF veut prouver qu'en s'unissant, les hommes peuvent réellement faire une différence dans la lutte contre le changement climatique.



L'an dernier, au cours de la première édition belge de l'évènement, nous avons pu compter sur le soutien de 193 villes et communes, 329 entreprises et 500.000 ménages. Ce fut un réel succès.

ÉTÉ 2010 : 2^{ÈME} CAMPAGNE D'ÉRADICATION DE LA BERCE DU CAUCASE DANS LE BASSIN DE L'AMBLÈVE ET AFFLUENTS

Au mois de juin prochain, le Contrat rivière de l'Amblève asbl entamera avec l'aide de ses partenaires la 2ème campagne d'arrachage de la berce du Caucase sur l'ensemble du bassin de l'Amblève.

Outre les dommages écologiques qu'elle cause, cette plante toxique est dangereuse pour l'homme. Si sa sève, photosensibilisante, entre en contact avec la peau, elle y provoque, après exposition au soleil, des lésions importantes telles que rougeurs, gonflements, cloques allant même jusqu'à des brûlures graves !

Pour plus d'informations sur cette plante, vous pouvez consulter les informations données par le Laboratoire d'écologie de l'ULg – Gembloux Agro-Bio Tech (ex-Faculté agronomique de Gembloux) à l'adresse internet suivante :

<http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Doc-dispo.htm>

Et vous tous, habitants du bassin hydrographique de l'Amblève, vous pouvez nous aider dans cette lutte : signalez à la cellule de coordination du Contrat de rivière toutes les berces du Caucase que vous auriez repérées.

Nous pourrions ainsi compléter nos inventaires avant de les fournir aux gestionnaires des cours d'eau pour la campagne 2010. Tous les plants qui sont « oubliés » peuvent anéantir tout le travail entrepris ailleurs car ils sont une source d'apport de nouvelles graines.

D'avance merci !

Le Contrat de rivière Amblève asbl
Tél : 080/282.435
E-mail : crambleve@gmail.com



DÉCLARATIONS DE CONTRIBUTIONS

Les agents du Service Public Fédéral Finances de VIELSALM accueilleront les personnes qui le souhaitent, afin de les aider à compléter leur déclaration fiscale relative à l'exercice d'imposition 2010 revenus de l'année 2009

LE MARDI 08 JUIN 2010 DE 9H00 À 12H30,

dans les locaux de l'**Espace Citoyen Informatique à l'ancienne gare du Vicinal, rue du Vicinal, n°18 à MANHAY.**

Comme l'année dernière, les déclarations seront complétées de manière électronique, via Tax-on-Web.

N'oubliez donc pas votre carte d'identité électronique, ainsi que votre code pin.

DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNES HANDICAPÉES : UN NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Depuis le **1er mars 2010** le numéro de téléphone du centre de contact de la DG Personnes handicapées est remplacé par un **numéro vert (numéro gratuit) 0800 987 99**

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Marion HAVELANGE de Malempré
Maeva PIERRE de Harre
Zoé LOOS de Manhay
Erina EVRARD de Lafosse
Félix DUCHESNE de Harre
Nathan LIBERT de Lafosse
Lucas GASPARD de Lamorménil
Nathan GASPARD de Lamorménil



Nous regrettons la disparition de

Emile GOVART de Lafosse
Delphine PIRSON de Harre
Jean DEBONTRIDDER de Malempré
Marie BOURGEOIS de Malempré
Marie WINTQUIN de Malempré
Odon AUDRIT de Vaux-Chavanne
Cyrille BIGONVILLE de Grandménil
André GODFRAIND de Dochamps
René FINFE de Moulin-Crahay
Jean Marc TRULLEMANS de Dochamps
Madeleine JULLIEN de Lamorménil
Joséphine QUOIBION de Manhay
Yvette BRONCARD de Chêne-al'Pierre



Un centenaire dans notre commune



Le 14 février 2010, Monsieur Léon BERNIER de Vaux-Chavanne a fêté son centième anniversaire.

Ancien secrétaire communal de Vaux-Chavanne, Léon Bernier a exercé cette fonction depuis l'âge de 21 ans, jusqu'à sa mise à la retraite, 46 ans plus tard, à la veille de la fusion des communes.

Le 27 février dernier, Monsieur Bernier a été reçu par les autorités communales.

Monsieur Gérard Wilkin, actuel Conseiller communal, et dernier Bourgmestre de Vaux-Chavanne, de 1973 à 1976 a évoqué quelques moments de sa carrière.

"Léon a toujours été très philosophe : jamais pressé, jamais stressé. Il relativisait tous les problèmes et ne leur portaient qu'un regard lointain face aux vrais tour-

nements de la vie.

C'est sans doute là, un des secrets de sa longévité...

Léon Bernier s'est vu remettre un cadre transmis par le Palais royal, contenant un portrait de nos Souverains, qu'ils ont tenu à lui dédicacer personnellement.

Joseph Bosmans, Bourgmestre honoraire et aussi ancien Bourgmestre de Vaux-Chavanne, après avoir prononcé quelques mots, a offert une photo souvenir de la part des anciens mandataires de Vaux-Chavanne.

Pour commémorer ce centenaire, la commune plantera un hêtre pourpre aux abords de la salle du village de Vaux-Chavanne. A côté, une pierre gravée rappellera l'événement.

Regifo Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez
paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au 071.74.91.37 ou laissez au 071.71.15.76.

Votre conseiller en communication, Mr Roland Crouzet -
Tél. 087/26.78.86 (de 9h à 18h) - se fera un plaisir de vous rencontrer.
www.regifo.be info@regifo.be

Scierie SADZOT
Bois sciés résineux et feuillus.

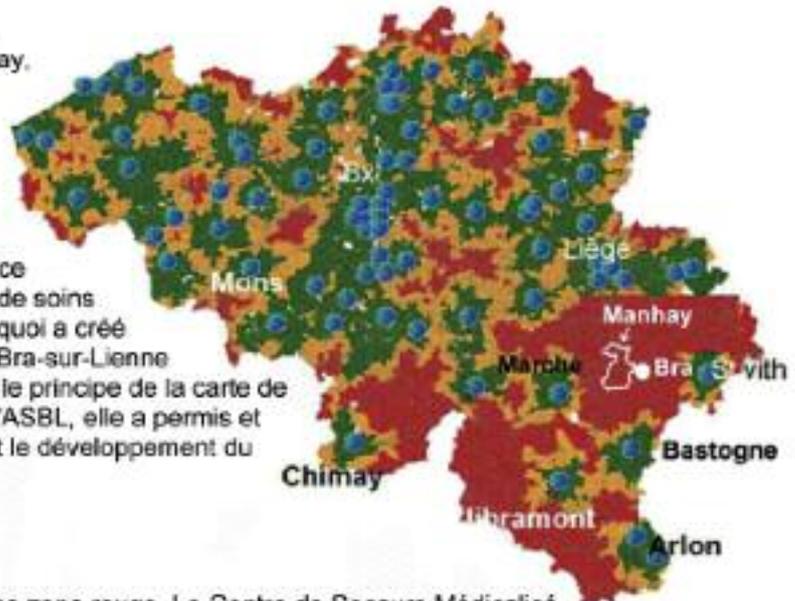
Forge à la Plez, 5 - 7
Route de Lamorménil - 6960 Dochamps (Manhay)
Tél. 086 47 00 09 - 086 47 70 96



L'hélicoptère de Bra... Tout ce qu'il faut savoir concernant l'affiliation !

Chers habitants de la commune de Manhay,

Depuis 12 ans déjà l'hélicoptère de Bra sillonne notre région. Étant au milieu de la plus grande zone rouge de Belgique (voir carte), Bra-sur-Lienne et tous les endroits situés dans ces zones sont très mal desservis dans le domaine de l'urgence médicale. C'est en constatant le manque de soins médicaux rapides, que le docteur Luc Maquoi a créé l'ASBL Centre de Secours Médicalisé de Bra-sur-Lienne (CSM). En 1999, le Dr Luc Maquoi lance le principe de la carte de sauvetage, véritable carte d'affiliation à l'ASBL, elle a permis et permet encore d'assurer la pérennité et le développement du projet.



Pourquoi s'affilier?

Votre commune se trouve dans une zone rouge. Le Centre de Secours Médicalisé de Bra-sur-Lienne intervient régulièrement dans votre région en fonction de l'appel des services d'urgence 100/112. La carte de sauvetage ou carte d'affiliation offre à ses membres affiliés la gratuité du transport médicalisé en cas d'intervention de l'hélicoptère de Bra. L'ASBL Centre de Secours Médicalisé de Bra-sur-Lienne prend à sa charge les frais de transport non couverts par une mutuelle, par une assurance ou tout autre tiers prestataire.

S'affilier est aussi un acte de solidarité. Vous participez ainsi à l'organisation et au développement d'un service médicalisé hélicoptéré de qualité, accessible à tous les patients en situation d'urgence ou en danger. Votre affiliation fournit les moyens financiers au CSM de Bra-sur-Lienne pour assurer un service moderne et performant, dans l'unique intérêt de chaque patient.

Qui peut s'affilier ?

Deux types de formules existent : l'affiliation familiale et celle pour personne seule.

Affiliation familiale	Affiliation pour personnes seules
<ul style="list-style-type: none"> • Pour couple ou parents seuls avec enfants toujours à charge financière. • Aussi pour couples recomposés avec leurs enfants toujours à charge financière. • Le mariage n'est pas obligatoire pour bénéficier de cette affiliation mais le domicile à la même adresse est nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour personnes seules même si la personne vit sous le même toit qu'un parent déjà affilié car elle bénéficie d'un revenu (salaire, chômage, pension).

**C
S
M
B
R
A**



Comment s'affilier ?

Pour s'affilier, il est impératif de nous envoyer vos coordonnées de même que la composition de votre ménage. Il existe plusieurs façons de vous inscrire :

1. La plus facile est de remplir le formulaire via notre site web à l'adresse suivante : www.spiritofstluc.be/carte.
2. Vous pouvez également téléphoner directement au CSM au 086/450.339 tous les jours de la semaine de 9h à 12h30 pour recevoir un formulaire d'inscription à votre domicile.

Une fois vos coordonnées reçues et votre paiement effectué sur notre compte, votre affiliation sera alors effective pour une année complète (365 jours) !

Combien coûte l'affiliation ?

Seulement **47 euros par an** pour une affiliation familiale ou **30 euros par an** pour une personne seule !

L'évolution des affiliations dans votre commune



Nous sommes là pour vous !

VWJ TOITURE & MENUISERIE

Vincent JORIS

Samrée, 78 - 6982 LA ROCHE

GSM: 0497/17 89 76 - Fax: 084/44 45 08

TVA: BE 0878.987.472 - Banque CBC: 732-6473633-01

Françoise André

*rue Fronleu 1
6960 Manhay*

086/455118

0474/83.79.99



*Au Berger Gourmet
Traiteur
Organisateur de banquet
Glace artisanale*



Chariots élévateurs,
Mini-pelle,
Chargeurs,
Télescopiques
etc...

IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil VENTE ET LOCATION

Rue du Bois Lardinois 6960 MANHAY

Tél.: 086/ 45.53.71 - Fax: 086/45.00.75 - Gsm: 0478/ 90.85.64
manutention.service@skynet.be



Agréation Soltherm

- Panneaux solaires
- Photovoltaïque

**TERRES SIMON, 8
6960 HARRE**

Tél/Fax 086 43.43.11

• WUIDAR Emile •

ELECTRICITE GENERALE

Rue du Souvenir, 5 - 6960 ODEIGNE

086 / 45 50 17

Fax 086/45 59 17

ENTREPRISE

RENOVATION DE FACADES
SABLAGE
REJOINTOYAGE
HYDROFUGEAGE

GROLET J-M



45, Habiémont - 4987 CHEVRON

Tél.: 086 43 35 18 Fax : 086 36 76 37

Côté Jardin

*Joyaux
Pâques*



*Flowers enzytes
Nouveaux Appareils
Jardins maraichiers et fleurs verticales
Nouveaux accessoires (gazonnes, bâches...)
Vase et articles fleuristes
Logis et services*

Rue Prê des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00

En collaboration avec les pompes funèbres Raschotes

**S.P.R.L.
LESENFANTS**

Frères

Réparations moteurs - Machines agricoles

Vente et location

Magasin de pièces détachées

rue des Ecorces, 6 - 6960 MANHAY
Tél. 086/45.55.75 - Fax 086/45.59.69
garage.lesenfants@skynet.be



**MASSEY
FERGUSON**



TEXACO

WEIDEMANN

SPRL SCIERIE

Emile FINFE

BOIS - SCIERIE

**Station de traitement des bois
Bois de construction et industriel
Résineux et chênes**



**2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68**

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



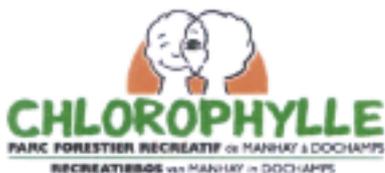
Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 18 juin 2010 de 17 à 21 h00 sur la place communale à Manhay.
Grand marché – Brocante – Terroir – Bar et petite restauration – Entrée gratuite.

A CHLOROPHYLLE



Durant les 2 fêtes Chlorophylle et Automne, les artisans de la Commune (hors produits de bouche) peuvent exposer gratuitement leurs articles dans le Parc (places limitées, sur réservation).

La fréquentation du Parc Chlorophylle fut bonne en 2009, avec 43 000 visiteurs. Les finances sont très saines et 2010 est une année importante, avec les réinvestissements dans le Parc et l'extension de la taverne.

Nous rappelons que la plaine de jeux est gratuite pour les enfants domiciliés dans la Commune de Manhay (parents payants).
Les écoles de la Commune peuvent visiter le Parc gratuitement sur simple réservation (supplément guide éventuel : 25€, sur demande).

Animations 2010 (1/2)

1. 1-19 avril : 9ème Chlorophyll'Art : huile, aquarelle, pastel, fusain, photo, sculpture.
2. 3-4 et 5 avril : Journées portes ouvertes aux enseignants francophones et germanophones (entrée gratuite + conjoint + maximum 3 enfants).
3. 5 avril : Chasse aux œufs à 10h, dans la plaine de jeux du Parc Chlorophylle : chasse aux œufs pour les enfants, avec recherche du lapin d'or – prix à gagner : 1 repas pour 2 familles (2 adultes et 2 enfants). PAF : 1€/personne.
4. 16 mai : 9ème Fête Chlorophylle, grimeuse, clown magicien, jongleur, théâtre wallon avec la marionnette liégeoise Tchanchches, chanteur, orchestre . Journées portes ouvertes aux enseignants flamands (Klasse). Ouvert de 10h à 17h. PAF : A. : 6€ - E. : 4,50€ - prix familles (2 adultes et minimum 2 enfants 3-12 ans) : 4,30€ par personne.

Le Parc est ouvert du 16 mars au 14 novembre 2010!

Parc Chlorophylle – rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60 - 6960 Manhay
tél.084/37.87.74 - télécopie 084/37.97.29 info@parcchlorophylle.com – www.parcchlorophylle.com

SPAR

Pour vos achats, pensez SPAR
La gérante, Lambert Françoise vous accueille
le lundi de 13h30 à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

Une qualité irréprochable !



- Ravitaillement automatique
- Paiement échelonné sans intérêt
- Gasoil extra, Gasoil Grand Froid
- Citernes toutes capacités
- Livraison rapide 24H
- Livraison de 500 à 30.000 litres
- Pompe diesel disponible

AYWAILLE
04 384 45 24

*Mazout
Paquay*

rue du Chalet 63a - AYWAILLE
Tél. 04 384 45 24 - Fax 04 384 73 38
E-mail : mazout.paquay@skynet.be

Distributeur officiel



TOTAL

MECABO sprl

rue du Vicinal 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.55.06 - Fax 086/45.54.19

JUSQUE 6000 M²



TONDEUSE ROBOT AUTOMOWER HUSQVARNA
SPRL MECABO - 10 ANS D'EXPERIENCE
DANS LE DOMAINE DU ROBOT TONDEUR.
DE NOMBREUSES REFERENCES

Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 5 & 7 - B-6980 La Roche-en-Ardenne
Tél. 084.41.15.49 / 41.15.60 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31
Organisation complète de funérailles
caveaux - monuments

Chêne al Pierre:	Mad. Y. Broncard	086.45.50.53
Dochamps:	Mad. M.E. Gillard-Seleck	084.44.44.84
Grand-Menil, Manhay:	Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)	086.45.62.00 / 45.57.15
Harre, Champ de Harre		
Fays, Deux-Rys:	Mons. P. Alexandre	0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26
Freyneux :	Mons. Johnny Dehard	0497/11.01.48 - 086.45.51.35
La Fosse:	SPRL Annet	086.45.51.79
Malempré:	Mad. J. Sépult	086.45.51.80
Odeigne-Oster:	Mad. J. Mottet	086.45.52.50
Vaux-Chavanne:	Mad. M. Grogna-Bernier	086.45.55.55



Rendeux, février 2010

Chers amis,
Chers partenaires,

Vous vous en souvenez, le 10 novembre dernier avait lieu le séminaire intitulé « Le tourisme au Pays de l'Ourthe, enjeux de développement du territoire ».

Ce séminaire avait pour but le lancement du projet « Tourisme Qualité » et pour objectif de soulever des constats par rapport au secteur du tourisme dans lequel nous évoluons.

Suite au séminaire et à diverses rencontres, nous avons affiné le diagnostic du territoire et avons pu déterminer les priorités du projet.

Quelles sont-elles ?

Le projet Tourisme Qualité répond d'abord à un objectif général : définir une stratégie forte pour le Pays de l'Ourthe afin que celui-ci reste concurrentiel.

Le moyen choisi pour tendre vers cet objectif est la mobilisation des acteurs du tourisme du Pays de l'Ourthe dans une démarche qualité.

Concrètement, le projet peut se résumer en 5 objectifs :

1. Identification des possibilités en terme de qualité pour les acteurs du Pays de l'Ourthe
2. Identification des besoins des différents secteurs du tourisme
3. Amélioration de la communication interne
4. Soutien aux initiatives de recherche d'amélioration de la qualité et de tourisme durable
5. Création et diffusion d'une image forte pour le territoire : un territoire de qualité, durable, vert et vivant

A savoir...

Pour toutes questions relatives au projet ou si vous désirez recevoir du soutien dans la recherche d'amélioration de la qualité de votre activité touristique, n'hésitez pas à me contacter :

Je vous remercie de votre intérêt et vous dis à bientôt pour d'autres nouvelles du projet Tourisme Qualité !

Gilles Houard
Coordinateur du projet

"Avec le soutien du Commissariat Général au tourisme du Ministère de la Région Wallonne".

"Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales".

Les objectifs ci-dessus ne sont pas chronologiques. Les objectifs 1 et 2 (identifier la qualité et les besoins) sont simultanés et se dérouleront d'ici à fin 2010. L'objectif 5 (création et diffusion d'une image) ne sera mis en œuvre qu'en janvier 2012. Les objectifs 3 et 4 (soutien aux initiatives et amélioration de la communication interne) sont transversaux à l'ensemble des objectifs. Le terme du projet intervient fin 2013.

Quel programme pour cette année ?

- Nous organiserons **en avril et mai 2010**, 4 rencontres sectorielles (accueil, hébergement, restauration et attraction).

Ces rencontres sectorielles seront organisées dans le cadre des objectifs « Identification de la qualité » et « identification des besoins » : le but sera d'une part d'identifier les besoins inhérents à chaque secteur et d'autre part de débattre sur ce qu'est, ce qui fait la qualité, pour finalement établir un répertoire d'indices de qualité pour chaque secteur.

- En **septembre 2010** sera organisée une visite du territoire.

En bref, il s'agira d'un mini «parcours-découvertes» à travers les 7 communes du Pays de l'Ourthe. Il y aura plusieurs arrêts dans différents types d'activités. A chaque arrêt, l'acteur touristique hôte présentera 3 ou 4 « bonnes pratiques » en matière de qualité.

- Fin **octobre 2010** sera organisée la rencontre annuelle des acteurs du tourisme du Pays de l'Ourthe.

Il s'agira d'une journée de travail et de débats autour d'une ou plusieurs thématiques.



Projet Tourisme Qualité — Gilles Houard, coordinateur
Moulin de Bardonwez, 2 - 6987 Rendeux
Tel. (32)(0) 84/378641 — Fax (32)(0) 84/477134
g.houard@coeurdelardenne.be

Maison du Tourisme du Pays d'Houffalize —
La Roche-en-Ardenne
Place du Marché 15 bte 37 - 6980 La Roche-en-Ardenne
Tel. (32) (0) 84/367736 — Fax (32)(0) 84/367836
www.coeurdelardenne.be - info@coeurdelardenne.be

Vente et Pose de châssis PVC • Bois • Alu



MENUISERIE

SPRL Joël DERENNE

Garnissage
de tous vos
sièges

13, rue des Boussines
6960 VAUX-CHAVANNE - MANHAY
Tél./Fax 086/45.56.25
j.derenne@skynet.be



TERRASSEMENT & AMÉNAGEMENTS | SERVICE AGRICOLE

Terrassement, aménagement & démolition

• Empiement - terra arable - sable... • Vente/pose stations d'épuration agréées (citerne jusqu'à 20 000 litres) • Evacuation • Location de notre matériel avec opérateur • Nivellement, drainage, égouttage, conduits d'eau...

Création & rénovation de pelouse & arbres

Services agricoles • Déneigement

G: 0497 17 20 53 - www.sc-sprl.be
Derrière la Tour, 7 - 6960 MALEMPRÉ
T/F 086 45 51 05 - info@sc-sprl.be

s.p.r.l.

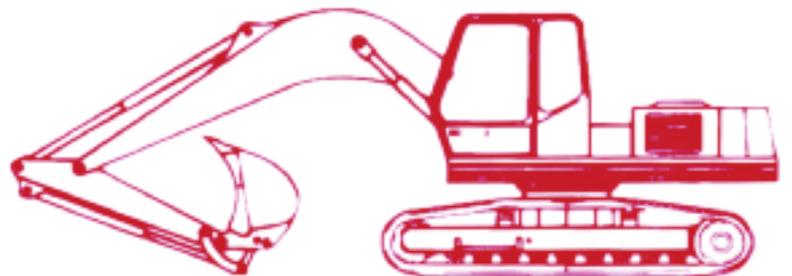
ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



**Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers**

**manutention
SERVICE**



IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil VENTE ET LOCATION

Rue du Bois Lardinois 6960 MANHAY

Tél.: 086/ 45.53.71 - Fax: 086/45.00.75 - Gsm: 0478/ 90.85.64
manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,
Mini-pelle,
Chargeurs,
Téléscopiques
etc...

BRICO - LIENNE SPRL
SERVICE - QUALITÉ - COMPÉTENCE - CHOIX

Tél.080.31.80.40 - Fax 080.88.02.73
Rue de la Gare, 12 - 4990 LIERNEUX

Ouvert tous les jours
de 7h30 à 12h30
et de 13h à 18h30

Le samedi de 7h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Fermé le dimanche





Peintre-Décorateur Tapissier-Graphiste

Peinture Bâtiment Vente de Papier Peint
Tous travaux artistiques: Fresques,...

Damien Maréchal

Lansival LIERNEUX GSM 0494 07 12 67

visitez

www.enverguregraphique.be

Rensonnet Paul Jardins & terrasses

Petit-Sart 3A
4990 Lierneux

GSM : 0497/ 41 27 75



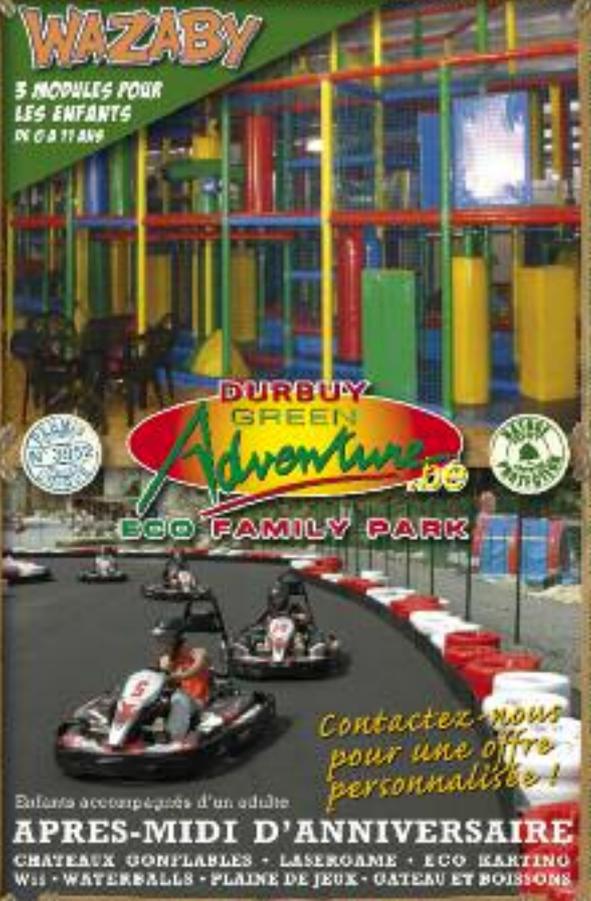
INFOS ET PROMOS : WWW.DURBUYADVENTURE.BE

WAZABY

3 MODULES POUR
LES ENFANTS
DE 6 A 11 ANS

NOUVEAU : PLAINE DE JEUX INTERIEURE

NOUVEAU : MONTAGE D'UN PARK HILLARD KICKERS



DURBUY GREEN Adventure ECO FAMILY PARK

Enfants accompagnés d'un adulte

APRES-MIDI D'ANNIVERSAIRE

CHATEAUX GONFLABLES • LASERGAME • ECO KARTING
WII • WATERBALLS • PLAINE DE JEUX • GATEAU ET BOISSONS

086 21 28 15

Rue de Rome, 1 - 6940 Durbuy

Jansen T. sprl

Réalise toutes toitures,
tuiles, ardoise,
zinc, roofing,...

Toitures



Avant



Après



Ossature bois



Après



Bardage cèdre



Avant

Col de Lamormenil, 22

6960 MANHAY

Tél. 086 38 79 19

E-mail : jansen.t@skynet.be

Entreprise agréée